VALIDATION des COMPÉTENCES

Vous maîtrisez des compétences du métier d'

INSTALLATEUR ELECTRICIEN/INSTALLATRICE ELECTRICIENNE RESIDENTIEL

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de installateur(rice) électricien(ne) résidentiel.
Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**.
Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel" ?

Appellations associées

- Installateur résidentiel
- Installateur domestique
- Électricien résidentiel
- Électricien en installations domestiques
- Électricien en installations résidentielles

Définition du métier L'installateur électricien résidentiel place et raccorde les circuits électriques résidentiels. Il met l'installation en service et s'assure du fonctionnement correct de ses propres réalisations (installation résidentielle nouvelle ou existante)

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).
Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Réaliser et mettre en service une installation électrique de base en pose apparente

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Mettre en place les conduits, les canalisations électriques et les boîtiers d'une installation électrique encastrée et/ou apparente

- Préparer le poste de travail
- Préparer la pose des conduits, des canalisations électriques et des boîtiers encastrés et/ou apparents
- Poser les conduits, canalisations électriques et boîtiers encastrés *

- Poser les conduits, canalisations électriques et boîtiers apparents
- Ranger le poste de travail

Placer et raccorder les équipements électriques

- Préparer le poste de travail
- Placer et raccorder les composants électriques
- Faire rapport du travail réalisé

Mettre l'installation électrique en service

- Contrôler le bon fonctionnement de l'installation électrique
- Remédier aux dysfonctionnements éventuels

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Les règles et les consignes sont respectées
- La technique et la production sont maîtrisées
- La communication est de qualité

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure trois heures et demie formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

Réaliser et mettre en service une installation électrique complexe encastrée

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Mettre en place les conduits, les canalisations électriques et les boîtiers d'une installation électrique encastrée et/ou apparente

- Préparer le poste de travail
- Préparer la pose des conduits, des canalisations électriques et des boîtiers encastrés et/ou apparents
- Poser les conduits, canalisations électriques et boîtiers encastrés
- Ranger le poste de travail

Placer et raccorder les équipements électriques

- Préparer le poste de travail

- Placer et raccorder les composants électriques
- Placer et raccorder le tableau de distribution et le coffret de comptage
- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielles
- Faire rapport du travail réalisé

Mettre l’installation électrique en service

- Contrôler le bon fonctionnement de l’installation électrique
- Remédier aux dysfonctionnements éventuels

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Les règles et les consignes sont respectées
- La technique et la production sont maîtrisées
- La communication est de qualité

Durée de l'épreuve

L’épreuve dure cinq heures et demie formalités d’accueil et lecture de consignes non-comprises.

Assurer le dépannage d'une installation électrique

Pour avoir accès à l'épreuve, il vous faut avoir les Titres de compétence du métier d'Installateur(trice) électricien(ne) résidentiel

Quelles compétences seront vérifiées lors de l’épreuve ?

Effectuer le dépannage d’une installation électrique

- Localiser les défauts
- Diagnostiquer les pannes
- Réparer les pannes et/ou les défauts

Effectuer la mise en service d’une installation électrique

- Contrôler les circuits hors tension
- Tester le fonctionnement de l’installation sous tension

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- le fonctionnement des circuits d’éclairage est correctement remis en ordre
- la méthode de dépannage est pertinente

VALIDATION des COMPÉTENCES

- le dépannage d’une installation électrique est fiable
- le remplacement de la minuterie est complet
- la recherche de la panne est judicieuse
- la localisation de la panne est précise

Durée de l'épreuve

L'épreuve a une durée de trois heures et quart, formalités d'accueil comprises

Plus d’informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d’un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947
www.leforem.be
En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour
T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffi samment le métier de Installateur(rice) electricien(ne) residentiel ainsi que ses exigences.
Vous disposez d’assez d’informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau - 071/29 50 04
- Centre de validation bruxellois des métiers de la construction - 02 435 28 54
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège - 0472/63.06.24
- Centre IFAPME de Dinant - 082 21 35 80
- Le Forem - Centre de formation Construction Tournai - 069/88.23.59

VALIDATION des COMPÉTENCES

- Le Forem - Centre de formation de Libramont - +3261241601
- Le Forem -Centre de formation du Brabant wallon - 02/237 68 44

FSE UNION EUROPEENNE · Wallonie · FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES · Francophones Bruxelles

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR